

Troisième Prépa-Pro	Histoire Séquence IV : La vie politique en France Éducation Civique	Fiche Prof
---------------------	--	------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Partie 2 – La vie démocratique sous la Ve République (horaire conseillé : 10 heures)

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de notre République ;
- définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ;
- citer les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique.

Séance 7 : La vie politique

Objectifs :

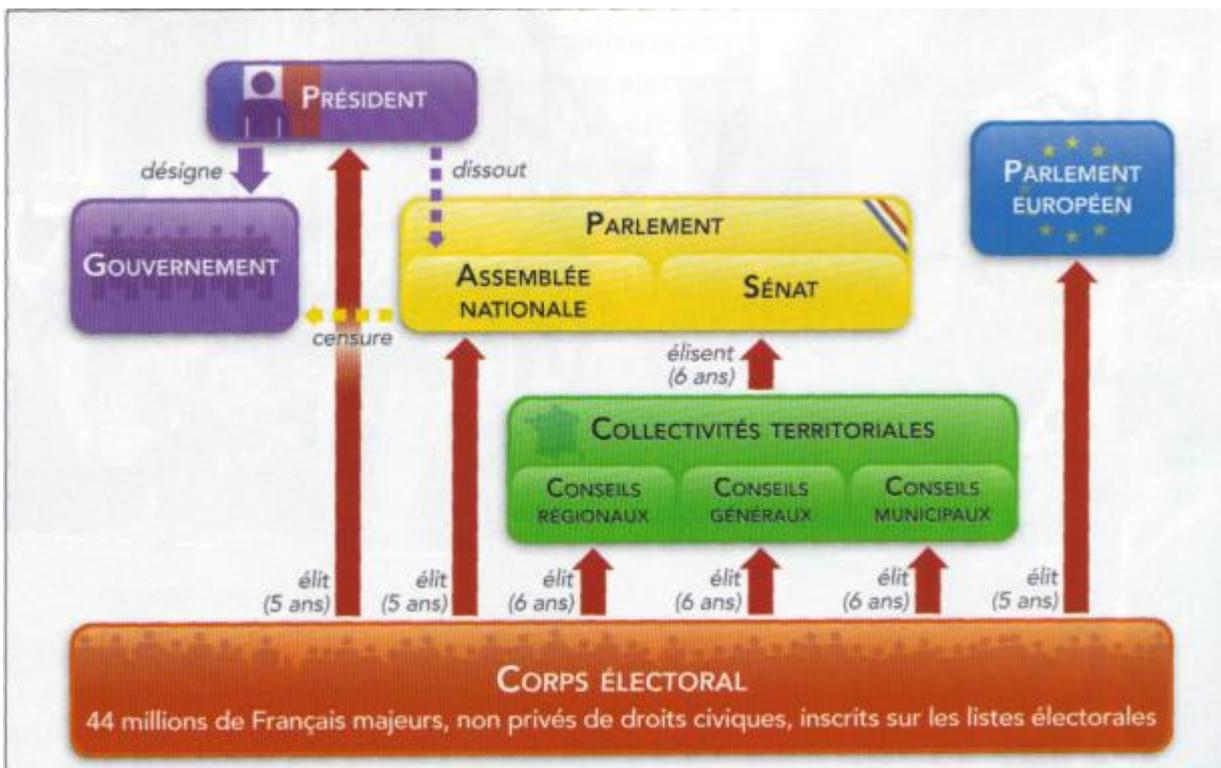
- Analyser un schéma des institutions de la V^{ème} République.
- Mettre en rapport des panneaux électoraux, des résultats électoraux (1er tour) et un schéma de la composition de l'Assemblée nationale.
- Synthétiser les programmes politiques des principaux partis lors des Présidentielles de 2012.

Support : livre p 184-185

La vie politique française est très marquée par l'élection du président de la République au suffrage universel direct, mais il existe d'autres élections et d'autres formes d'engagement politique que le simple vote.

Doc 1 : Les institutions de la V^{ème} République

1) A l'aide du livre compléter le schéma ci-dessous.



Doc 2 p 184 : Extrait de la Constitution de 1958.

Doc 3 : Le calendrier électoral

Élection	Année	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Départementales	2015	1er tour : 22 mars 2nd tour : 29 mars	6 ans	Cantonales de 2008 ou 2011 selon les départements
Régionales	2015	Décembre	6 ans	21 mars 2010
Présidentielle	2017	-	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	2017	-	5 ans	10 et 17 juin 2012
Européennes	2019	-	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	-	6 ans	23 et 30 mars 2014

Doc 4 p 184 : Un meeting politique

Doc 5 p 185 : Panneaux d'affichage lors de l'élection présidentielle de 2012, au premier tour
Résultats du 2nd tour - 6 mai 2012

 F. Hollande 51,63 %	 N. Sarkozy 48,37 %
--	---

Doc 6 p 185 : La composition de l'Assemblée nationale issue des élections législatives de 2012

Doc 7 : Le programme des principaux partis politiques aux Présidentielles de 2012

- 1) Pourquoi peut-on dire que le citoyen est la source du pouvoir politique en France (doc 1) ?
 - Le citoyen qui fait partie du corps électoral peut voter pour 6 élections différentes : présidentielles, législatives, municipales, régionales, cantonales, européennes.
- 2) Quelles sont les élections nationales et quelles sont les élections locales (doc 3) ?
 - Les élections nationales sont les présidentielles et les législatives.
 - Les élections locales sont les municipales et les régionales.
- 3) Pourquoi peut-on dire que l'exercice électoral ne cesse pratiquement jamais (doc 3) ?
 - On constate que tous les deux ans il y a des échéances électorales régulières après 2015.
 - Ex 2015 : régionales, 2017 : présidentielles.
- 4) À quelles conditions les partis politiques sont-ils autorisés en France (doc 2) ?
 - Les partis politiques sont autorisés à condition de respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.
- 5) Quels sont les deux principaux partis en France (doc 6) ?
 - Suite aux élections législatives de 2012, les deux principaux partis en France sont le PS et l'UMP

6) La représentation des partis à l'Assemblée nationale correspond-elle à leur poids électoral (Docs 5 et 6) ?

- La représentation des partis à l'Assemblée ne correspond pas à leur poids électoral au 1er tour.
- Par exemple, le FN qui rassemble près de 18 % des voix au 1er tour des Législatives n'obtient que 3 députés.
- On peut aussi noter d'autres disparités : les Verts obtiennent 18 députés alors qu'ils n'ont que 2,3 % des voix au 1er tour quand le FG (Front de Gauche) rassemble 15 députés avec 5 fois plus de voix au 1er tour....

7) Quel est l'objectif politique de ce type de rassemblement (doc 4) ?

- L'objectif d'un tel rassemblement est de créer une dynamique et de montrer que le candidat rassemble de nombreux partisans.

8) A partir du site <http://www.sondages-election.com/>, complétez les renseignements demandés dans le tableau ci-dessous.

A l'extrême gauche :	Nom du candidat	Programme politique
Lutte Ouvrière (LO) Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)	Nathalie Arnaud	Opposé à l'économie libérale Contre la mondialisation et la propriété privée. Révolution mondiale, dictature du prolétariat
Les Verts	Eva Joly	Développement durable, justice sociale, anti-nucléaire, anti-OGM.
A gauche :	Nom du candidat	Programme politique
Parti socialiste	François Hollande	Limiter les excès du libéralisme. Développement du service public Lutte contre immigration illégale Réduction du nucléaire

A droite :	Nom du candidat	Programme politique
Modem	François Bayrou	Pro européen, gel des dépenses publiques, police de proximité
Union pour un mouvement populaire (UMP)	Nicolas Sarkozy	Veut donner l'initiative aux entreprises, un véritable gouvernement économique de la zone euro. Renforcement des moyens de lutte contre l'immigration illégale
Debout la France	Nicolas Dupont Aignan	Sortie de l'Euro et passage à un Euro-franc Contrôle des frontières et limitation de l'immigration
A l'extrême droite :	Nom du candidat	Programme politique
Front National (FN)	Marine Le Pen	Veut un État autoritaire, lutte contre immigration Droit du sang, Préférence nationale, raciste. Sortie de l'Euro

A retenir :

En France, les pouvoirs publics sont désignés par des élections. Certaines se font par liste (municipales), d'autres sont nominales par vote direct (Président, député) ou indirect (sénateur). Dans ce cadre électoral, les opinions politiques (gauche, centre, droite) se sont fixées, depuis longtemps, dans des partis politiques qui structurent le débat et proposent des candidats aux électeurs.

À la base des partis, les militants font vivre l'organisation en tenant des permanences, en animant des réunions, en distribuant des tracts ou en collant des affiches. Les ressources des partis proviennent en partie de financements publics (en proportion des résultats électoraux) et en partie des cotisations des militants ou des dons des sympathisants.

Mots-clés :

Parti : organisation établie autour d'un programme et qui présente des candidats aux élections.

Militant : adhérent d'un parti politique qui participe activement à son fonctionnement.

Et vous ? Voulez-vous connaître où vous vous situez sur l'échiquier politique en France ?

Faites-le test sur le site <http://www.politest.fr/>